

Emplacement de Trajanopolis. (1) — L'emplacement Met. Archéol.
 de la ville de Trajanopolis, capitale de la province du Mt. Dzumont
 Rhodope, est resté incertain jusqu'à ce jour. M. Kiepert 5. 494
 place cette ville entre Cyssela (Ipsala) et Didymotei-
 chos (Dimotika), près du confluent de l'Horbe et de l'Ez-
 girus. Cette hypothèse ne peut être admise. Les ruines de
 Trajanopolis sont à l'embouchure de la Maritza près du vil-
 lage d'Orzounjik. Les arguments suivants sont décisifs :
 1° Il existe en cet endroit des ruines considérables, dont j'ai
 donné la description, une enceinte et une acropole.
 2° Les habitants du pays appellent ce lieu Trajanopolis. Le
 siège épiscopal de cette ville a été occupé longtemps durant
 le moyen âge; il figure encore dans les catalogues des évêchés
 que publie chaque année le patriarchat de Constantinople. La
 tradition locale a donc une valeur.
 3° Les inscriptions 104-109 confirment la tradition. L'inscription
 104 est byzantine; mais elle porte nettement le nom de Trai-
 anopolis. C'est le seul marbre, à ma connaissance, qui menti-
 onne l'antique capitale du Rhodope.
 Le n. 108 indique la limite d'un territoire sacré; qui sans
 doute dépendait d'un temple. elle est écrite sur un rocher
 au sud de l'acropole.
 Le n. 109 paraît se rapporter à Marc-Aurèle; c'est un

Mars-Aurèle et se joignent avec Gordien III.

Les deux autres fragments qui me restent, l'un mentionne un Constantin, et l'autre, un Sévère appartenant à des arches brèves d'édifice.

Pour la concordance des Itinéraires et de la date que je fixe à Trajanopolis, voyez Rapport, passage cité.

La plaine occupée autrefois par Trajanopolis est aujourd'hui inhabitable. Les marais de l'embouchure de la Maritza sont un foyer de fièvres qui ont chassé les habitants. La configuration générale du terrain a dû changer depuis le deuxième siècle. Les Romains n'auraient pas fondé une capitale dans une plaine où il était impossible de rester. On sait, du reste, quelle est la loi des atterrissements pour les fleuves de la Méditerranée. Ce qui est arrivé aux embouchures du Rhône et du Tibre s'est produit pour la Maritza. (1)

(1) Le Duc, p. 1193 et suiv. : « Metropolis jam erat provincie Rhodopes initia seculi v, sed deinceps ejus auctoritari subducta sunt archiepiscopatus aut metropoles facta ante annum, si v. 553, saltem 279, Maroussa, Maximinopolis, Equis Cypselis, seculo saltem xi, Corabizya et Toperus. — seculo saltem xiii, Didymotechos, — seculi xiv, Maxra et Peritheorium. Demum ante annum 1564, Trajanopolis et Maroussa in unum coaluerunt metropolim »

Le dernier évêque, le XIII^e. de Le Quien (Liq. 116) figure au
 synode de C. P. en 1352: « ο Λαυρις μητροπολις Τραιανουπολις
 ιεροκλητος υιός Εφορας υαιουσι Ποδοπρις » il s'appelait Germain. Le
 patriarche Zosayah ayant été déposé par le synode en 1564, le
 décret synodal porte en outre la signature: « ο Λαυρις μητροπολις
 Τραιανουπολις ηλθ' Μαγουνας Τελπιου » XIII^e et dernier évêque de
 Le Quien.

Sous Léon le Sage, Trajanopolis occupe le trente-septième rang
 parmi les métropoles du patriarchat (Schebl., II, p. 669). Sous Hydrontic
 Paléologue, l'ancien elle occupe le quarante-quatrième rang.

AKAΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ